



INTERCLUBS PAR EQUIPES
PRÉ QUALIFICATION PROMOTION SÉNIORS MESSIEURS
PHASE INTERREGIONALE NORD

DIMANCHE 15 JUIN 2025 AU GOLF DES TEMPLIERS
(Reconnaissance possible gratuite entre le 09 et le 14 juin 2025 sur réservation)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe engagée en division nationale
Pour les équipiers : Voir règlement général. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes est limité à **24**. Au-delà, les clubs seront sur liste d'attente.
Les équipes seront retenues par ordre d'inscription.

Épreuve sur 1 journée

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les équipes classées de 1 à 10 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion au Golf de Saëns les 27 et 28 septembre 2025 ; en cas d'égalité pour la 10ème place, le départage se fera comme à l'habitude dans les épreuves de promotion (6ème carte, puis meilleure etc..)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **15 mai 2025** à minuit.

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **07 juin 2025** à minuit.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Un droit de jeu de 100 euros par équipe devra être versé au club receveur, avant le **07 juin 2025** impérativement.
Chèque à mettre à l'ordre du Golf des Templiers et à envoyer à l'adresse suivante : 7 Rue de la Commanderie
60173 Ivry Le Temple.